

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 05 octobre 2020 à 18 heures 00
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien		x	
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 03 août 2020, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

ORDRE DU JOUR

- **Vote d'une subvention au comité d'animation**
- **Vote d'une subvention au Plan d'Eau de FOSSE**
- **Vote d'une subvention à l'ACCA**
- **Décision modificative pour l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat**
- **Etat des lieux des travaux effectués par le SIVM et le CAT**
- **Modification contrat EDF et Orange**
- **Questions diverses (adhésion COFOR66, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre RÉGNÉ, il fait signer le bulletin de présence. Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h15.

1. Vote d'une subvention au comité d'animation

La majorité du conseil municipal décide d'accorder une subvention de 800€ au Comité d'Animation de FOSSE.
Vote à l'unanimité

2. Vote d'une subvention au Plan d'Eau de FOSSE

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pouvant aller de 3 000€ à 8 000€ au Plan d'Eau de FOSSE en fonction de ses besoins.
Vote à l'unanimité.

3. Vote d'une subvention à l'ACCA

L'ensemble du conseil municipal décide d'accorder une subvention de 250€ à l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) sous réserve de recevoir un budget prévisionnel.

Vote : 5 pour – 1 contre

4. Décision modificative pour l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat

Le conseil municipal accepte la décision modificative sur le budget principal 2020 pour l'achat d'une unité centrale pour le secrétariat.

Vote à l'unanimité

5. Etat des lieux des travaux effectués par le SIVM et le CAT

Détermination des lieux où le SIVM interviendra :

- terrain de tennis
- terrain de jeux
- chemin de la Canal
- ruisseau de FOSSE

En ce qui concerne le CAT de SOURNIA, 4 jours supplémentaires d'intervention seront effectués du 26 au 29 novembre 2020.

6. Modification contrat EDF et Orange

En ce qui concerne ORANGE, suite à la suppression des lignes hertziennes, le numéro fixe de la mairie a été rattaché à la BOX Internet.

La ligne fixe de la piscine a été supprimée et sera remise en service pour juillet – août.

Pour EDF, pas d'avancées significatives dans les changements de contrats demandés pour la commune ni sur le chantier de l'Église.

EDF et ENEDIS se renvoyant constamment la balle.

7. Questions diverses (adhésion COFOR66, ...)

-L'ensemble du conseil municipal décide d'adhérer à l'association des Collectivités Forestières Occitanie, COFOR66 pour une cotisation annuelle de 105€.

-Madame SANCHO Élisabeth se propose de sonder les habitants sur la possibilité de cours d'informatique gratuits proposés par l'ASSAP.

-Monsieur Jean CAMBUS et Monsieur André SAINT-LOUIS-AUGUSTIN signalent que le lavoir de FOSSE d'en haut se bouche.

- Monsieur Eddie GIMENEZ fait part d'une rumeur selon laquelle l'équipe municipale voudrait déclasser des chemins communaux.

Démenti catégorique de celle-ci.

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 21h15 heures.